Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260512-DEL_2026_116-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28/04/2026 **Date d'affichage :** 28/04/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 44 46

L'an deux mille vingt six, le cinq mai, à 19 Heures 00, à la Feins - Salle des Fêtes de la Bijouterie, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, JOUAULT Claire, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
RENAUD Christelle donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
LUNEL Roger donne procuration à DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur HONORE Jean-Yves

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260512-DEL_2026_116-DE

N° DEL_2026_116

Objet **Intercommunalité**

Désignation d'un représentant - SCIC Terres de Sources

Par délibération du 14 septembre 2021, le Conseil communautaire du Val d'Ille Aubigné a approuvé l'entrée de la collectivité dans la SCIC Terres de Sources, avec des statuts d'une SAS.

La SCIC assure les missions d'achat et de revente de denrées alimentaires pour les marchés publics et privés (restauration hors domicile, grandes et moyennes surfaces, enseignes spécialisées), la réponses aux appels d'offre du marché de la restauration collective, l'organisation de la logistique en collaboration avec la SCIC Mangerbio 35, la gestion du label Terres de Sources (organisation de la labellisation, développement de la notoriété, droit d'usage) et différents services aux producteurs (réglementation, marketing, conseil, formation), l'animation des filières de production.

La SCIC est constituée de 70 producteurs, 18 transformateurs, 7 collectivités territoriales, 7 associations et 2 financeurs.

Monsieur le Président propose de désigner M. Jean-Yves HONORE en tant que représentant de la Communauté de communes.

Vu l'article L1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Val d'Ille-Aubigné,

Vu les articles 221 et 222 de la loi 3DS du Journal Officiel du 22 février 2022 modifiant les possibilités de participation des collectivités aux SCIC,

Vu la délibération N° DEL_2021_215 portant sur la prise de participation et l'adhésion de la Communauté de communes à la SCIC Terres de Sources en tant que membre actionnaire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

DÉSIGNE Monsieur Jean-Yves HONORE en tant que représentant élu mandataire de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné pour siéger aux instances de la SCIC Terres de Sources,

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 12/05/2026
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur HONORE Jean-Yves

Le *12/05/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

